

Formation

Agroforesterie et maraichage bio

jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2014

Intervention d'AGROOF Bureau d'étude en agroforesterie

Contenu de formation

Journée 1

- Présentation de l'agroforesterie moderne : principes des associations d'arbres et de cultures (ou d'animaux) et partage des ressources
- Comment choisir un système agroforestier ? : Choix des essences, pour quel sol, avec quel type de culture, protection, taille, distances, choix des parcelles et des itinéraires techniques

- Conduite des parcelles agroforestières : Suivi et entretien des arbres, gestion des lignes de plantations

Journée 2

- Mise en place d'un projet agroforestier (agenda, choix des plants, gestion du chantier de plantation) et conduite des parcelles agroforestières (suivi, gestion, organisation,)
- Règlementation (aides PAC., mesures de soutien, fiscalité et statut juridique, ...)

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA-/FSE-FEADER). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet.
- Lieu : Nice



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Agroforesterie et maraichage bio

- 2 journées : 200 € 160 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.

- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA et FSE-FEADER) Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA

- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées : merci de joindre une attestation d'affiliation MSA

- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par les Points Infos ou CEPPP.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX
Tel : 04 89 05 75 47 - 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :